



Une seule réponse s'impose, la mobilisation et la grève pour le retrait du projet de la réforme des retraites !

L'intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, FSE, Solidaires étudiant-e-s et l'Union Pirate) a pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3, pour faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Faute de convaincre, le gouvernement choisit la contrainte et le passage en force de ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique. Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

L'intersyndicale réaffirme leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s et retraité-e-s.

Face à un tel mépris de la démocratie, dès aujourd'hui, nous appelons à multiplier partout localement des rassemblements et à participer massivement à la manifestation le 12 mars 2020 à 14 heures esplanade Charles de Gaulle à Rennes.

Les mobilisations massives très importantes initiées depuis le 5 décembre se poursuivent et amplifient, dans ce cadre, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays le Mardi 31 Mars 2020 pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire.

Le 49-3 en aucun cas, ne signe la fin de la lutte !

Rennes, le 5 mars 2020